

Express Sundgoviens

Autocars **G**ast

Le plaisir de voyager



2023

Séjours France & Etranger - Journées

Excursions d'une journée

LES LUNDIS SEMAINES IMPAIRES TOUT AU LONG DE L'ANNEE DETENTE AUX THERMES A BAD BELLINGEN



Relaxez-vous et profitez des bienfaits de l'eau thermale !

Départ en début d'après-midi des localités suivantes : Retzwiller - Danne-Marie - Ballersdorf - Altkirch - Walheim - Tagolsheim - Illfurth - Hochstatt - Didenheim - Mulhouse - (détails des horaires et lieux de prise en charge sur simple demande).

PRIX DU TRANSPORT : à partir de 10 €

Entrée aux thermes à régler sur place
Carte de fidélité !

Mercredi 12 Avril 2023

DEJEUNER GRENOUILLES A PESMES



Départ en direction de Belfort - Montbéliard - Besançon - Pesmes : visite de la Maison Royale, une maison forte du XVème siècle restaurée et classée monument historique. Arrivée aux jardins gourmands. Déjeuner dansant - *Au menu : Terrine de légumes de saison, petite salade - Les Incontournables Grenouilles à la persillade (servies à volonté) - Médaillon de veau à la Forestière - Roesti au Comté et légumes - Mariage de fromages régionaux et cancoillotte tiède - Croquant mangue passion au chocolat blanc croustillant coulis et noisette de chantilly - Boissons comprises.*

Ambiance musicale et dansante toute l'après-midi et chemin du retour.

PRIX PAR PERSONNE : 82 €

comprenant le transport, la visite et le déjeuner avec les boissons comprises

Dimanche 16 Avril 2023

FETE DES JONQUILLES A GERARDMER



Départ en direction de la vallée de Thann - Gérardmer : venez assister à la 50ème fête des jonquilles. Après 6 mois de travail, les chars ornés de milliers de jonquilles seront prêts à défilier dans les rues. Des formations musicales viendront ajouter une note festive au Corso !

Déjeuner libre.

PRIX PAR PERSONNE : 49 €

comprenant le transport
et l'entrée à la fête

Dimanche 23 Avril 2023

DEJEUNER SPECTACLE A KIRRWILLER



Départ pour Kirrwiller - Déjeuner au restaurant le Majestic puis présentation du spectacle « Frénésie » dans la majestueuse salle de spectacle. Imprégnez-vous d'un show époustouflant dans lequel les danses et numéros s'enchaînent ! Après le spectacle, découvrez la salle « Le Club » et ses animations : musiques, danseurs, surprises...

PRIX PAR PERSONNE : 103 €

comprenant le transport,
le déjeuner et le spectacle

Mercredi 26 Avril 2023

JOURNEE A FRAISPERTUIS

NOUVEAU



Départ en direction Mulhouse - Colmar - Col du Bonhomme - Saint Dié - Jeanménil : entrée et journée sur le parc d'attractions Fraispertuis. Depuis plus de 56 ans, ce parc familial niché au creux de la vallée vosgienne propose aux petits et aux grands une journée d'aventure et d'évasion. Plus de 35 attractions vous attendent ! Déjeuner libre.

PRIX PAR PERSONNE : 63 €

comprenant le transport et l'entrée

PRIX ENFANT : sur demande

Jeudi 11 Mai 2023

HAMEAU DU FROMAGE ET MUSEE COURBET



Départ en direction de Belfort - Montbéliard - Besançon - Cléron : arrivée au Hameau du Fromage. Lors de la visite, vous apprendrez la fabrication d'hier et d'aujourd'hui. Films, diaporama, exposition d'objets, galerie de visite de la cave et de l'atelier, le Musée vous révélera l'histoire de « Jean Perrin » et tous les secrets de la fabrication des fromages de Franche-Comté. Puis dégustation - Déjeuner sur place. Continuation vers Ornans pour la visite guidée du Musée Gustave Courbet qui vous permettra de découvrir les multiples facettes de son œuvre.

PRIX PAR PERSONNE : 72 €

comprenant le transport, le déjeuner
et les visites

Lundi 1er Mai 2023

DEJEUNER ASPERGES AVEC CROISIERE SUR LE RHIN



Départ en direction de Breisach am Rhein : embarquement à bord du bateau pour une croisière de 2h00 sur le Rhin - Déjeuner à bord -

Au menu : Asperges fraîches du Pays de Bade, sauce hollandaise, beurre fondu, variations de jambon et pommes de terre nouvelles - Desert. L'après-midi, direction Neuf Brisach, où se déroule la traditionnelle fête du Muguet : flânez dans les rues à la découverte des objets artisanaux et de la brocante, des spectacles de rue, des animations musicales et folkloriques.

PRIX PAR PERSONNE : 77 €

comprenant le transport et la croisière
avec déjeuner asperges à bord



Excursions d'une journée

Mercredi 31 Mai 2023 **MONT SAINTE ODILE ET ARZVILLER**



Départ en direction de Colmar – Sélestat – Mont Sainte Odile : visite libre de ce haut lieu spirituel situé à 753m d'altitude. Puis direction Marlenheim et déjeuner en cours de route. Continuation vers Arzwiller : visite du site puis départ à bord du bateau à passagers pour une descente de l'ouvrage. Mini-croisière sur le canal aval puis remontée de l'ouvrage sur le bateau. Chemin de retour

PRIX PAR PERSONNE : 79 €
comprenant le transport,
le déjeuner et la visite
avec mini croisière

Samedi 3 Juin 2023 **INSEL MAINAU**



Départ en direction de Bâle – Bad Säckingen – Schaffausen : arrêt et visite libre des chutes du Rhin – Continuation jusqu'à l'île de la Mainau. Déjeuner et visite libre de ce superbe jardin au bord du Lac de Constance. Prenez plaisir à flâner au milieu des fleurs et des arbres centenaires.

PRIX PAR PERSONNE : 83 €
comprenant le transport,
le déjeuner et l'entrée

Jeudi 8 Juin 2023 **FETE DIEU A GLOTTERTAL**



Départ par Mulhouse – Ottmarsheim – Fribourg – Glottertal : procession de la Fête Dieu et Sainte Messe – Continuation vers Sankt Peter – Sankt Märgen : déjeuner – L'après-midi, direction le Titisee, temps libre au bord du Lac et retour vers votre localité.

PRIX PAR PERSONNE : 63 €
comprenant le transport
et le déjeuner

Mercredi 14 Juin 2023 **CROISIERE ET CITADELLE DE BESANCON**



Départ en direction de Belfort – Montbéliard – Besançon : croisière sur la boucle du Doubs, avec passage de deux écluses et traversée du canal souterrain de 375m creusé à la main dans la montagne de la citadelle. Montée à la citadelle avec un bus urbain et déjeuner au restaurant. Visite libre de la citadelle.

PRIX PAR PERSONNE : 88 €
comprenant le transport,
le bateau, le déjeuner et l'entrée

Samedi 24 Juin 2023 **EUROFOREST**



Départ en direction de Montbéliard – Besançon – Dole – Beaune – Chalon sur Saône – Mâcon – Saint Bonnet de Joux : arrivée sur le site de Euroforest, le salon "forêt bois" en pleine nature, l'évènement forestier de référence en Europe. Découvrez les nombreux exposants et métiers du bois tout au long d'un parcours sur le site exceptionnel de la forêt de Chaumont. Visite et déjeuner libres.

PRIX PAR PERSONNE : 75 €
comprenant le transport et l'entrée

Dimanche 25 Juin 2023 **FUNICULAIRE ET BATEAU AU BEATENBERG**



Départ en direction de Bâle – Berne – Le lac de Thoue – Beatenberg : arrivée au restaurant et déjeuner. En début d'après-midi, descente avec le funiculaire de Beatenberg jusqu'au bord du lac puis embarquement sur le bateau pour une croisière sur le Lac de Thoue entouré des montagnes de l'Oberland bernois.

PRIX PAR PERSONNE : 97 €
comprenant le transport, le déjeuner,
le funiculaire et le bateau



Excursions d'une journée

Samedi 1er juillet 2023

ESCAPE EN FORET NOIRE



Départ en direction de Mulhouse – Fribourg en Brisgau – Elzach – Gutach : arrivée à l'écomusée de Forêt Noire et découverte des fermes historiques dans un cadre champêtre. Visite guidée en français pour « revivre le passé » Déjeuner au restaurant sur place. L'après-midi, direction Triberg pour une promenade le long des 7 chutes, les plus hautes d'Allemagne.

PRIX PAR PERSONNE : 82 €
comprenant le transport,
le déjeuner, les entrées
et la visite guidée

Samedi 15 juillet 2023

PARC DE SAINTE CROIX



Départ en direction de Colmar – Sélestat – Saverne – Rhodes : arrivée dans le parc animalier pour la journée entière de visite. Dans un écrin de verdure de 120 hectares, découvrez la faune européenne et la biodiversité animale à travers 5 zones qui vous emmèneront à la rencontre de plus de 1 500 animaux issus de 100 espèces vivants en semi-liberté ! Embarquement pour une heure dans le safari train à la rencontre de ces animaux. Déjeuner libre.

PRIX PAR PERSONNE : 72 €
comprenant le transport,
l'entrée et le safari train

Samedi 29 juillet 2023

MONTEE AU SCHILTHORN – PIZ GLORIA



Départ en direction de Bâle – Berne – Thoun – Arrivée à la station Stechelberg : en 32 minutes seulement, le téléphérique vous amène au sommet du Schilthorn à 2970m d'altitude, lieu de tournage du célèbre film James Bond "Au secret de sa majesté". On y jouit d'une vue unique sur l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau (patrimoine mondial de l'UNESCO) et plus de 200 autres sommets. Déjeuner au restaurant tournant Piz Gloria. L'après-midi, temps libre pour découvrir le Walk of fame : les acteurs qui ont contribué au film de James Bond ont laissé leurs empreintes sur le lieu du tournage ou pour se rendre à la terrasse d'observation Piz Gloria View qui offre une vue à 360 degrés sur les Alpes majestueuses. Sur le chemin du retour petit arrêt à Interlaken.

PRIX PAR PERSONNE : 145 €
comprenant le transport,
le trajet en téléphérique (A/R),
le déjeuner

Dimanche 6 Août 2023

RIED EXPRESS



Départ en direction de Neuf-Brisach : petit temps libre dans la ville – Déjeuner – Puis départ en train en gare de Volgelsheim. Vous prendrez place dans une ancienne rame à plates-formes ouvertes, tirée par une locomotive du début du siècle dernier. Vous pourrez admirer le Ried Alsacien, avec ses canaux, sa faune et sa flore. Puis vous embarquerez à bord du bateau pour une croisière de 80 min sur le Rhin. Et retour en train jusqu'à la Gare de Volgelsheim.

PRIX PAR PERSONNE : 78 €
comprenant le transport, le déjeuner et les promenades en train et en bateau

Samedi 26 Août 2023

WILHELMA : PARC BOTANIQUE ET ZOOLOGIQUE



Départ en direction de Fribourg-en-Brisgau – Offenburg – Karlsruhe – Stuttgart : arrivée au Parc botanique et Zoologique Wilhelma, l'un des plus beaux d'Europe. Construit entre 1837 et 1864 sous le règne du roi Guillaume Ier de Wurtemberg, ce parc représente à lui seul plus de 160 années d'histoire. Les magnolias, la floraison estivale, l'étang aux nénuphars florissant, les plantes méditerranéennes, les palmiers et les magnifiques vieux arbres vous fascineront. Les amis des animaux pourront observer des ours, des vautours, des girafes, des paresseux, des tigres, des okapis, des rhinocéros, des grues, des kangourous, des perroquets, des éléphants, des flamants, des singes, des zèbres, ... Déjeuner libre.

PRIX PAR PERSONNE : 77 €
comprenant le transport et l'entrée

Mercredi 30 Août 2023

PATRIMOINE ET HISTOIRE DANS LES VOSGES



Départ en direction de la Vallée de Thann jusqu'à Husseren-Wesseling : entrée et visite libre du parc de Wesseling : découvrez les 5 jardins : potager, jardin régulier, terrasses méditerranéennes, parc à l'anglaise et parc rural... mais également le Musée du textile, un espace où sont présentés de manière vivante les métiers du textile. – Déjeuner dans une ferme auberge – L'après-midi, visite libre du Mémorial du Hartmannswillerkopf qui offre une vision globale de la 1ère guerre mondiale.

PRIX PAR PERSONNE : 69 €
comprenant le transport, le déjeuner
et les entrées

Samedi 2 septembre 2023

JOURNÉE A MOLESON



Départ en direction Bâle – Berne – Fribourg – Moléson : au pied du Moléson, visite d'une fromagerie d'alpage dans un vieux chalet du XVIIème siècle et dégustation. Puis montée en funiculaire jusqu'au Plan Francey, station intermédiaire : déjeuner au restaurant – L'après-midi, montée en téléphérique au sommet du Moléson à 2002 m d'altitude. Temps libre pour découvrir le panorama grandiose qui se dévoile sous vos yeux.

PRIX PAR PERSONNE : 109 €
comprenant le transport, la visite,
le funiculaire (A/R), le déjeuner,
le téléphérique (A/R)

Excursions d'une journée

Vendredi 8 septembre 2023

EINSIEDELN



Départ par Bâle – Zurich – le long du Lac de Zurich – Biberbrugg – Einsiedeln : visite libre de ce lieu de pèlerinage, le plus célèbre et le plus fréquenté de Suisse (Possibilité d'assister à une messe) – Déjeuner – Puis départ pour Thalwil, embarquement sur le bateau et traversée du lac jusqu'à Zurich – Puis chemin du retour.

PRIX PAR PERSONNE : 77 €
comprenant le transport,
le déjeuner et le bateau

Mercredi 27 Septembre 2023

COULEURS D'AUTOMNE A LA FERME MAURER



Départ en direction de Mulhouse – Colmar – Châtenois – Obernai : visite d'une cave et dégustation de vins d'Alsace – Continuation vers Dorlisheim : arrivée à la ferme Maurer et déjeuner.

Au menu : *Apéritif – Buffet de charcuteries et crudités – Baeckeoffe aux trois viandes, salade verte – Forêt Noire.* Dans l'après-midi, chemin du retour avec arrêt au magasin de pain d'épices Fortwenger.

PRIX PAR PERSONNE : 79 €
comprenant le transport, la visite - dégustation et le déjeuner avec boissons

Dimanche 8 octobre 2023

DÉJEUNER SPECTACLE À KIRRWILLER



Départ pour Kirrwiller – Déjeuner au restaurant le Majestic puis présentation du spectacle dans la majestueuse salle de spectacle. Imprégnez-vous d'un show époustouflant dans lequel les danses et numéros s'enchaînent ! Après le spectacle, découvrez la salle « Le Club » et ses animations : musiques, danseurs, surprises...

PRIX PAR PERSONNE : 105 €
comprenant le transport,
le déjeuner dansant et le spectacle

Samedi 28 octobre 2023

FETE DES CHRYSANTHEMES A LAHR



Départ en direction de Fribourg en Brisgau – Elzach - Zell am Hammersbach : visite de la manufacture de céramique Keller Keramik – Déjeuner – Puis continuation vers Lahr et temps libre à la fête des Chrysanthèmes. Plus de 10000 chrysanthèmes jaune vif, pourpre lumineux et orange intense présentent aux visiteurs un spectacle floral haut en couleur.

PRIX PAR PERSONNE : 75 €
comprenant le transport, la visite
et le déjeuner

Samedi 16 septembre 2023

CHEMIN DES CIMES A DRACHENBRONN



Départ en direction de Mulhouse – Colmar – Sélestat – Strasbourg – Haguenau – Drachenbronn-Birlenbach : arrivée au Chemin des Cimes : une nouvelle destination pour les familles, les couples, les personnes âgées et tous les autres visiteurs amoureux de la nature ! Le Chemin des Cimes d'une longueur totale de 1050 mètres se situe dans la



zone forestière du parc naturel des Vosges du Nord et offre des vues, des perspectives et des expériences uniques dans la nature – Déjeuner – Puis visite guidée du Château Fort de Fleckenstein. Voyagez dans le temps et découvrez ce château témoin de neuf siècles d'histoire européenne, imbriqué dans une barre rocheuse aux dimensions spectaculaires.

PRIX PAR PERSONNE : 89 €
comprenant le transport, le chemin des cimes, le déjeuner, la visite guidée

Dimanche 22 octobre 2023

FOIRE AGRICOLE DE POUSSAY



Départ de votre localité vers Epinal – Poussay : journée et déjeuner libres sur place. Découvrez la célèbre foire de Poussay, la 2ème foire agricole de France et la plus grosse foire braderie du Grand-Est soit 1300 exposants et 900 commerçants repartis sur 22 hectares un marché aux bestiaux et de matériel agricole imposant, une braderie commerciale – Puis chemin du retour.

PRIX PAR PERSONNE : 32 €
comprenant le transport

Vendredi 3 novembre 2023

SOIREE ANNEES 80 AU PARADIS DES SOURCES



Départ en direction de Soultz-matt : arrivée au Paradis des Sources - Dîner.

Au menu : *raviole de potiron et sa salade automnale – Filet de cerf et sa garniture – Mille-feuilles aux fruits de saison* – Puis concert du groupe Rubi'x Tubes sur le thème des années 80 et ambiance dansante.

PRIX PAR PERSONNE : 88 €
comprenant le transport,
le déjeuner et le concert

La Côte d'Opale



Bruges

JOUR 1 : EN ROUTE VERS LA CÔTE D'OPALE

Départ en direction d'Epinal - Nancy - Toul - Saint Dizier - Chalon en Champagne - Déjeuner en cours de route - Continuation vers Reims - Laon - St Quentin - Amiens - Berck sur mer - Arrivée à la résidence hôtelière - Installation dans les chambres - Présentation du programme et cocktail de bienvenue - Dîner et logement.

JOUR 2 : BERCK SUR MER - LE TOUQUET - BOULOGNE SUR MER - NAUSICAA

Petit déjeuner. Le matin, visite panoramique de la ville de Berck sur Mer, station balnéaire et climatique de la Côte d'Opale réputée pour la qualité de son air iodée qui favorise l'activité sportive. Puis visite du Touquet, magnifique station des quatre saisons, réputée pour la forêt et les somptueuses villas, sa grande

plage de sable fin, le casino, l'hôtel de ville. Déjeuner à la résidence. Visite panoramique de la ville de Boulogne sur Mer : 1er port de pêche français et pôle européen de transformation des produits de la mer. Ville d'art et d'histoire : la cathédrale Notre Dame, le Château musée, la Colonne Napoléon. Visite du centre national de la mer : Nausicaa : plus grand complexe européen dédié à la connaissance de l'univers marin. Des majestueuses méduses aux impressionnants requins vous découvrirez un monde qu'on ne soupçonne guère. Les lions de mer, les manchots...n'auront plus de secret pour vous ! Dîner et logement à la résidence

JOUR 3 : JOURNÉE CHEZ LES PICARDS

Petit déjeuner. Balade en barques au cœur des hortillonnages : ensemble de jardins flottants sur un dédale de 65 km de canaux, au cœur

de la cité amiénoise. Un site unique au monde. Déjeuner à l'extérieur. Visite d'Amiens pour y découvrir les richesses de sa vieille ville, la maison de Jules Verne, le Quartier de Saint-Leu... Puis visite intérieure de la cathédrale : chef d'œuvre de l'art gothique classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Dîner et logement à la résidence

JOUR 4 : BRUGES

Petit déjeuner. Départ en direction de Bruges : « la Venise du Nord ». Visite guidée à pied de la ville qui vous fera découvrir ses charmes : le lac d'amour, le beffroi, la basilique Saint-Sang, l'Eglise Notre Dame... Déjeuner. Promenade en barque sur les canaux. Temps libre qui vous permettra de flâner et d'emporter les chocolats belges et la dentelle. Dîner Prestige Dansant de nos Merveilles Côticières et logement à la résidence.

JOUR 5 : CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner. Départ pour le chemin du retour par le même itinéraire qu'à l'aller et déjeuner en cours de route.



Les Hortillonnages



Nausicaa

5 jours

Du 1er au 5 Mai 2023

Prix par personne : 815 €

Supplément chambre individuelle : 95 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en résidence hôtelière en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 5 avec les boissons à discrétion lors des repas et café aux déjeuners (sauf pour les déjeuners à l'aller et au retour uniquement 1/2 eau minérale et 1/4 de vin et café compris)
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide accompagnateur du jour 2 au jour 4
- 2 soirées animées et le dîner dansant le jour 4
- L'assurance assistance

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 95 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Découverte des 4 Pays



JOUR 1 : ARRIVEE A FELDKIRCH – LAC DE CONSTANCE

Départ en direction de Bâle – Zürich – Winterthur – Saint Gall – Feldkirch : arrivée à l'hôtel pour le déjeuner. Puis direction le Lac de Constance, tout d'abord vers Bregenz, ville principale du Vorarlberg connue pour son Festival d'été sur la scène lacustre. Vous longerez alors la Rive Autrichienne du lac de Constance pour rejoindre Lindau, vous serez ici conquis par la partie piétonne de l'île, le port, la mairie et ses fresques sont une des curiosités à ne pas manquer. Retour vers l'hôtel. Accueil et informations concernant votre séjour. Pot de bienvenue.

JOUR 2 : BERNINA EXPRESS

Petit déjeuner. Découverte de la région d'Engadin, berceau des sports d'hiver et haute val-

lée la plus ensoleillée du sud des Alpes. Le canton des Grisons est le plus grand de Suisse et reconnaît comme langue officielle non seulement l'allemand mais aussi l'italien et le rhéto-romanche. Vous longerez tout d'abord le Rhin afin de rejoindre la gare de Tiefencastel. Vous vivrez alors le plus beau moment de votre voyage - le parcours en wagon panoramique (2ème classe) du Bernina Express. Vous serez alors ébloui par le paysage du célèbre parcours du col de l'Albula et atteindrez la région d'Engadin, la « Reine des Bains des Alpes ». Vous franchirez le col de la Bernina à 2330 m d'altitude pour arriver à Tirano en Italie, le charme du sud, où votre conducteur vous attendra et où vous déjeunerez. Après vous être restaurés, vous reprendrez votre route dont vous découvrirez l'autre versant. Vous traverserez St Moritz la station la plus ré-

putée des Alpes avant de franchir le col du Julier, praticable toute l'année, et de redescendre sur Tiefencastel afin de rentrer tranquillement sur Feldkirch. Retour à l'hôtel : dîner et logement.



JOUR 3 : VISITE DE L'APPENZELL

Petit déjeuner. Découverte de la région d'Appenzell en Suisse. Vous emprunterez la jolie route forestière vers Wildhaus et Schwägalp et vous profiterez ainsi du paysage superbe des Alpes. La visite de la distillerie Ebnetzer à Appenzell vous réjouira, vous y goûterez l'eau de vie produite à base de 42 herbes. Vous ne pourrez pas repartir sans avoir apprécié les maisons en bois peintes du village d'Appenzell. Vous admirerez un paysage splendide sur la vallée du Rhin en rentrant par Stoss et Altstätten. Déjeuner à l'hôtel. Puis chemin du retour.



3 jours

Du 27 au 29 Mai 2023

Prix par personne : 459 €

Supplément chambre individuelle : 62 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 4 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3 avec une boisson comprise
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide accompagnateur du jour 1 après midi au jour 3 matin
- L'assurance assistance

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 62 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Séjour en Normandie

JOUR 1 : EN ROUTE VERS LA NORMANDIE

Départ en direction de Langres - Troyes - Sens - Fontainebleau : déjeuner en cours de route. Continuation vers Rouen - Pont l'Évêque : installation à l'hôtel : pot d'accueil, dîner et logement.

JOUR 2 : MEMORIAL DE CAEN - VISITE GUIDÉE DE CAEN

Petit déjeuner à l'hôtel. Avec votre guide, découvrez un site incontournable qui retrace à la fois l'histoire du débarquement, la Bataille de Normandie et la guerre froide : le Mémorial de Caen. Déjeuner buffet au Mémorial. Puis visite guidée de Caen, son château et ses remparts. Découvrez aussi l'Abbaye-aux-Dames avec la visite de l'église de la Trinité et le tombeau de la Reine Mathilde. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : CÔTE FLEURIE - PONT DE NORMANDIE - FALAISES D'ETRETAT

Petit déjeuner à l'hôtel. Cap sur la côte Fleurie avec Trouville-sur-Mer, à la fois port de pêche animé et station balnéaire réputée puis Deauville, certainement la plage la plus prestigieuse de Normandie avec son architecture Belle Époque. Visite guidée du charmant port de Honfleur, marqué par le passage d'illustres peintres impressionnistes connus dans le monde entier. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, passage par le Pont de Normandie puis découverte des Falaises d'Étretat. Belles et grandioses, venez découvrir les falaises mondialement connues de cette station classée site national. A marée basse, faites quelques pas sur la plage, et admirez la faune et la flore passionnantes : goéland argenté, fulmar boréal et faucon pèlerin. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : LONGUES SUR MER - ARROMANCHES - OMAHA BEACH - COLLEVILLE SUR MER - POINTE DU HOC

Petit déjeuner à l'hôtel. Visitez la batterie de défense côtière allemande de Longues-sur-Mer, ouvrage majeur du Mur de l'Atlantique qui comprend un poste de commandement de tir et quatre casemates. Puis visite guidée d'Arromanches situé au cœur des plages du débarquement de juin 1944, cette station balnéaire doit sa renommée aux nombreux vestiges du port artificiel. Déjeuner au restaurant. Direction Omaha Beach, célèbre plage du débarquement. A 6h35, le 6 juin 1944, la marée basse obligea les Américains à courir 500 mètres sous le feu de l'artillerie allemande pour se mettre à l'abri. 2500 hommes périrent sur cette plage en quelques heures. Ensuite, visitez le cimetière américain de Colleville sur Mer, avec ses 9387 tombes en marbre blanc. Visite du site emblématique de la Pointe du Hoc. Ce poste de direction de tirs



allemands fut pris d'assaut au matin du 6 juin 1944. Il présente les vestiges de la batterie d'artillerie et des traces marquantes des combats qui ont transformés cette pointe en vaste paysage lunaire. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : PONT L'ÉVÊQUE - MEMORIAL PEGASUS - CASINO

Petit déjeuner à l'hôtel. A quelques pas de la Côte Fleurie, se dresse fièrement la magnifique cité de Pont l'Évêque. Au cœur de la vallée de la Touques, vous retrouverez un condensé de Normandie : maisons à pans de bois de couleurs, vallons verdoyants et gastronomie locale. Surplombant la vallée de la Touques, visitez Beaumont-en-Auge, un des plus beaux villages de Normandie. Déjeuner à l'hôtel. Visite guidée du Mémorial Pegasus. Après avoir traversé le Pegasus Bridge, vous découvrirez l'histoire de la 6ème division aéroportée britannique. Direction Ouistreham : détente et jeux au Casino Barrière. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : FROMAGERIE GRAINDORGE - BASILIQUE DE LISIEUX - DISTILLERIE

Petit déjeuner à l'hôtel. Partez pour la visite audio-guidée de la fromagerie Graindorge. Vous découvrirez les ateliers fromagers à travers un couloir de galeries vitrées permettant de comprendre les différentes étapes de la fabrication des fromages normands. En fin de visite, dégustation de fromages normands. Déjeuner dans un restaurant à Lisieux. Visite guidée de Lisieux, la capitale du Pays d'Auge : la Basilique Sainte-Thérèse est un des plus grands édifices romano-byzantin construits à son époque, la Cathédrale Saint-Pierre l'une des plus anciennes cathédrales gothiques de Normandie. Vous remarquerez aussi les nombreux hôtels particuliers, ainsi que de remarquables maisons à pans de bois. Visite guidée de la distillerie du Château du Breuil, une distillerie prestigieuse avec son château en colombages et ses tuiles roses. Un parcours de découverte vous emmènera des pommes aux alambics. Une belle projection dans les chais clôturera votre circuit. Enfin, les portes des chais vous seront ouvertes et vous pourrez apprécier le fruit de ce travail laborieux et déguster les produits de l'exploitation. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 7 : MARCHÉ DE DEAUVILLE - APRES MIDI LIBRE

Petit déjeuner à l'hôtel. Temps libre au marché de Deauville qui se réveille sous ses belles

halles en colombages et à ciel ouvert de la Place du Marché. C'est un vrai marché de tradition, plein de couleurs et d'odeurs. Déjeuner à l'hôtel. Après midi libre. Dîner et nuit à l'hôtel

JOUR 8 : CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner à l'hôtel. Chemin du retour par le même itinéraire avec déjeuner en cours de route.



8 jours

Du 18 au 25 juin 2023

Prix par personne : 1329 €

Supplément chambre individuelle (nombre limité) : 249 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 8
- Les boissons soit le vin et le café aux déjeuners et le vin aux dîners
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide accompagnateur du jour 2 au jour 6
- L'assurance assistance - rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 249 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Le Zillertal, au cœur du Tyrol

JOUR 1 : CHEMIN DE L'ALLER – VISITE D'UNE BRASSERIE

Départ par Bâle – Zürich – Saint Gall - Feldkirch - Imst : déjeuner. L'après-midi, direction Tarrenz et visite guidée de la brasserie du Château de Starkenberg. Au cours des dernières années, on a entrepris de moderniser la brasserie âgée de 195 ans et de restaurer le château érigé il y a 695 ans. Il est ainsi né un circuit qui commence au-dessus de la brasserie pour descendre jusque sous les voûtes des caves et dans les galeries les plus profondes. Aujourd'hui, la brasserie et le château forment un monde passionnant qui retrace l'histoire de l'art de brasser la bière, de sa naissance à nos jours. Dégustation. Puis continuation par Innsbrück – Arrivée dans la région du Zillertal : installation à l'hôtel - Verre de bienvenue - Dîner et logement.

JOUR 2 : CHATEAU DE TRATZBERG – RATTENBERG

Petit-déjeuner buffet. Direction Schwaz - Visite guidée du Château de Tratzberg. Le petit train vous conduira du parking jusqu'au château, joyau Renaissance parmi les châteaux autrichiens. Déjeuner en cours d'excursion.



Chutes de Krimml

L'après-midi, direction Rattenberg cité du cristal : l'art de travailler le cristal relève d'une tradition ancestrale dans la ville de Rattenberg. Vous pourrez découvrir différents ateliers et admirer le travail des artisans, souffleurs de verre, graveurs, peintres sur verre. Retour à l'hôtel : dîner et logement.



Alpbachtal

JOUR 3 : BATEAU SUR LE ACHENSEE – MINES D'ARGENT

Petit-déjeuner buffet. Départ en bateau pour une promenade sur le plus grand Lac du Tyrol : le Lac de Achensee. Déjeuner en cours d'excursion. Puis continuation vers Schwaz et visite guidée des mines d'argent : Vivez une aventure fascinante dans la mine d'argent de Schwaz ! Le petit train vous emmène à 800 mètres de profondeur au coeur de la montagne ! En sillonnant les galeries, vous plongerez dans le monde fantastique de l'argent. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 4 : CHUTES DE KRIMML ET ALPBACHTAL

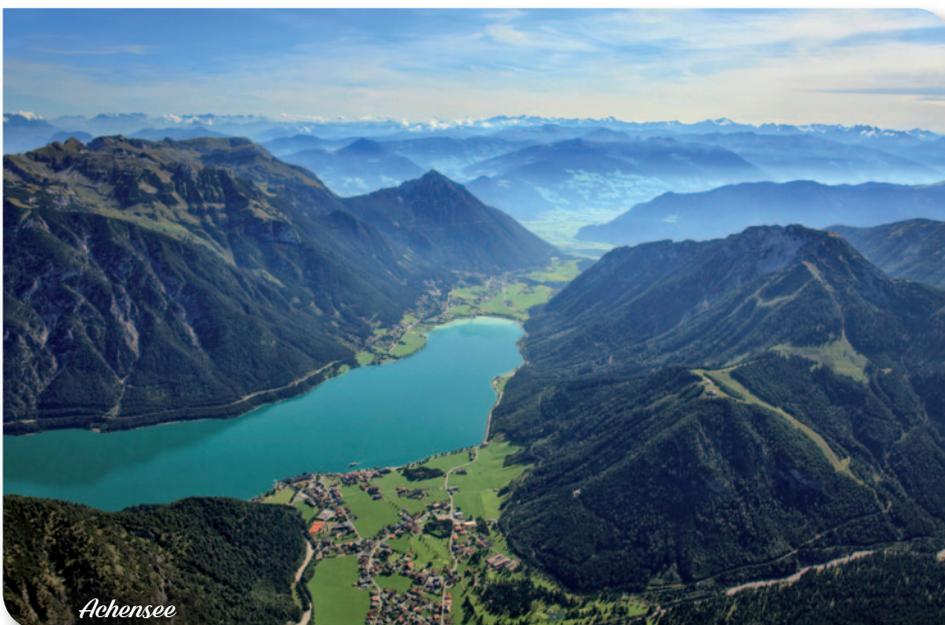
Petit-déjeuner buffet. Découverte des chutes de Krimml, les plus grandes chutes d'eau d'Europe ! Balade à votre rythme - Temps libre. Déjeuner en cours d'excursion. Puis continuation vers le plus beau village d'Autriche : Alpbach, temps libre pour se balader dans le village puis montée en téléphérique en haut du Reither Kogel et temps libre. De l'air pur, des prairies luxuriantes et des vues sur les montagnes à vous couper le souffle ! Retour à l'hôtel : dîner. Soirée musicale et dansante - Logement.

JOUR 5 : INNSBRUCK ET RETOUR

Petit déjeuner buffet. Départ pour Innsbrück et visite guidée de la ville avec son petit toit d'or et les belles maisons datant de l'époque de l'Empereur Maximilien - Temps libre dans la ville - Déjeuner. Retour par Landeck – St-Anton – Feldkirch – St-Gallen – Zürich – Bâle et votre localité.



Innsbrück



Achensee

5 jours

Du 19 au 23 Juin 2023

Prix par personne : 729 €

Supplément chambre individuelle : 85 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 4 étoiles en base chambre double avec accès à l'espace Wellness
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 5
- Les visites et excursions prévues au programme
- La soirée musicale
- L'assurance assistance - rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 85 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Gastronomie et farniente sur la Côte Adriatique

Profitez d'un séjour sur la Côte Adriatique pour savourer la Dolce Vita à l'italienne : soleil, détente, plage et gastronomie !

Nous vous proposons deux séjours sur la Côte Adriatique. Vous serez logés à l'hôtel Paris situé à Torre Pedrera, au calme, à 30m seulement des plages.

Toutes les chambres sont équipées avec douche, WC, téléphone et coffre-fort. Pour votre confort l'hôtel est doté d'un ascenseur.



Vous serez accueilli dans une ambiance familiale et vous apprécierez la cuisine généreuse ainsi que la gentillesse du personnel de l'hôtel. Les parasols et les transats à la plage sont réservés pour vous.

Départ de nuit arrivée à l'hôtel pour le déjeuner jour 1 – Séjour en pension complète

Départ pour le chemin du retour jour 10 après le petit déjeuner

10 jours

Du 25 juin au 4 juillet 2023
Du 27 Août au 5 Septembre 2023

Prix par personne : 649 €

Supplément chambre individuelle : 115 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 10 avec les vins inclus pour les repas pris à l'hôtel
- Le déjeuner au retour (au restaurant)
- Les parasols et transats inclus (3ème et 4ème rangée)
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 115 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Séjour au bord du Lac Léman

JOUR 1 : VISITE GUIDÉE D'YVOIRE – CROISIÈRE SUR LE LAC

Départ en direction de Bienne – Neuchâtel – Yverdon-les-Bains – Genève – Yvoire : arrivée et déjeuner dans un des restaurants. Visite guidée du bourg médiéval d'Yvoire, avec ses remparts, ses portes fortifiées et son imposant château du XIVe siècle. Puis croisière commentée sur le Lac Léman sur le bateau hybride l'Odina. Direction Thonon les Bains : installation à l'hôtel - Dîner et logement

JOUR 2 : DECOUVERTE DU PATRIMOINE DE LA VALLEE DU BREVON

Petit déjeuner. Découverte du patrimoine encadrée par une guide actrice tout au long de la journée : la Vallée du Brevon avec arrêts dans

les villages incontournables, les mystères du Lac de Vallon en alternance avec la visite guidée de la Maison de la Belle Vallée, la Vallée Verte. Puis dégustation de fromages à Habère-Poche ferme caprine. Déjeuner en cours d'excursion. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 3 : DECOUVERTE DE THONON LES BAINS – CHATEAU DE RIPAILLE

Petit déjeuner. Visite de ville commentée en petit train touristique pour découvrir les lieux emblématiques de la ville : le port, le centre historique et le belvédère. Visite du château de Ripaille et dégustation de vin produit au château. Déjeuner dans un restaurant du port de Thonon avec vue panoramique sur le Lac Léman. Puis chemin du retour.



3 jours

Du 30 Juin au 2 Juillet 2023

Prix par personne : 479 €

Supplément chambre individuelle : 79 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3 avec ¼ de vin et un café
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 79 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles



City Break à Milan

JOUR 1 : DEJEUNER ET VISITE GUIDEE DU CENTRE VILLE

Départ en direction de Bâle – Lucerne – Tunnel du Gothard – Lugano – Côme – Milan : arrivée pour le déjeuner. Visite guidée du centre-ville de Milan et de ses principaux monuments : le Castello Sforzesco (extérieur), le Teatro alla Scala, (extérieur), la galerie Vittorio Emanuele, et le Dôme (entrée incluse), l'une des plus vastes églises gothiques du monde... Installation à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 2 : JOURNEE LIBRE – SHOPPING A MILAN

Petit-déjeuner. Journée libre pour profiter à votre rythme de la ville...Milan, haut lieu du shopping, de la mode et du design. Déjeuner libre. Retour à l'hôtel : dîner et logement.



JOUR 3 : MILAN ENTRE TRADITION ET MODERNITE

Petit-déjeuner. Découvertes guidées du Cimetière Monumental, véritable musée en plein air et du quartier de Porta Nuova, nouveau quartier urbain et animé où s'élève des gratte-ciel scintillants... Déjeuner à Milan et chemin du retour.

3 jours

Du 14 au 16 Juillet 2023

Prix par personne : 469 €

Supplément chambre individuelle : 109 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3 avec ½ eau minérale incluse (sauf déjeuner du jour 2)
- Les entrées et visites prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le déjeuner jour 2
- Le supplément chambre individuelle : 109 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

City Break à Paris

JOUR 1 : EN ROUTE VERS PARIS – ARC DE TRIOMPHE -

Départ par Belfort – Vesoul – Langres - Troyes - Paris : déjeuner dans la capitale. Visite libre de l'Arc de Triomphe : point de vue unique sur Paris. Temps libre sur les Champs Elysées. Dîner puis installation à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 2 : VISITE GUIDEE EN AUTOCAR – MUSEE GREVIN - CROISIERE SUR LA SEINE

Petit-déjeuner. Visite guidée de la capitale en autocar et découverte des principaux monuments. Déjeuner. Visite du musée Grévin avec ses nombreux personnages de cire. Dîner dans un restaurant au pied de la Tour Eiffel. Croisière commentée en bateau mouche sur la Seine. Retour à l'hôtel pour le logement.

JOUR 3 : VISITE DU CIMETIERE DU PERE LACHAISE



Petit-déjeuner. Visite guidée du Père Lachaise, le cimetière le plus visité au monde, lieu de passage incontournable avec ses tombes de personnes célèbres : Marcel Proust, Honoré de Balzac, Eugène Delacroix, mais aussi Chopin, Montand, Desproges, Piaf, Oscar Wilde et l'incontournable Jim Morrison... Déjeuner dans la capitale et chemin du retour.

3 jours

Du 13 au 15 Août 2023

Prix par personne : 499 €

Supplément chambre individuelle : 109 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 3
- Les entrées et visites prévues au programme
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 109 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Merveilles des Alpes

JOUR 1 : CHEMIN DE L'ALLER – ARRIVEE A BRIANCON

Départ par Bâle – Berne – Lausanne – Genève – Annecy : déjeuner en cours de route – Continuation vers Chambéry – Saint Jean de Maurienne – Briançon : installation à l'hôtel – Accueil, apéritif de bienvenue - Dîner et logement.

JOUR 2 : BRIANCON – VALLEE DE LA CLAREE

Petit-déjeuner buffet. Visite de Briançon, ville la plus haute d'Europe. Déjeuner à l'hôtel. Puis direction la vallée de la Clarée, perle rare enchâssée dans un écrin de pureté, et qui débute au pied du col du Montgenèvre. Visite de l'église et de la chapelle de Plampinet, ornées de peintures murales des XVe et XVIe siècle, puis de l'église et du village de Névache, sans oublier les cadrans solaires. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 3 : VAL DE SUSE

Petit-déjeuner buffet. Direction Suse, charmante ville italienne située entre la Savoie et Turin. Découverte libre des ruines romaines dont la porte de Savoie et l'arc de triomphe d'Auguste, la porte romaine, l'aqueduc, l'arc d'Auguste. Temps libre pour shopping. Déjeuner sous forme de panier repas aux abords de l'amphithéâtre Gallo-Romain. Continuation vers le Musée Diocésain d'Art Sacré de Suse, qui abrite les oeuvres d'art les plus précieuses et significatives du Trésor de la Cathédrale de Saint

Juste et du Trésor de l'Eglise de la Madone du Pont, ainsi que des oeuvres d'orfèvrerie et des statues en bois, des parements et des peintures provenant de différentes zones de la Vallée de Susa. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 4 : VALLOUISE – SAINT VERAN

Petit-déjeuner buffet. Direction Vallouise passage par Argentières, village typique avec de très belles maisons anciennes à arcades de marbre. Déjeuner à l'hôtel. Puis l'après-midi, visite du Queyras et en chemin vue sur le spectaculaire Fort Queyras, visite de Saint-Véran, ses maisons à fuste et ses cadrans solaires. En redescendant, arrêt à la Maison de l'Artisanat à Ville Vieille. Retour par le col Izoard, avec en chemin la vue sur les paysages grandioses. Retour à l'hôtel : dîner et logement.



JOUR 5 : CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner buffet. Puis chemin du retour avec déjeuner à Annecy et petit temps libre.

5 jours

Du 3 au 7 Septembre 2023

Prix par personne : 695 €

Supplément chambre individuelle : 125 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 4 étoiles base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 5 avec ¼ de vin à tous les repas et un café aux déjeuners
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide accompagnateur du jour 2 au jour 4
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 125 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Entre Camargue et Provence

JOUR 1 : EN ROUTE VERS LE SUD

Départ en direction de Montbéliard – Besançon – Beaune – Mâcon – Lyon – Déjeuner en cours de route - Montélimar – Orange – Nîmes – Bellegarde : arrivée en fin d'après-midi - Installation à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 2 : MANADE TYPIQUE DE LA CAMARGUE – BALADE MARITIME – SAINTES MARIES DE LA MER

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite dans une manade typique de la Camargue - Accueil dans la cour du mas par le Manadier et ses gardians. Présentation de la Manade par les cavaliers à cheval et visite du domaine en remorque tractée. Explications sur les coutumes, les traditions, la monte camarguaise, l'élevage des taureaux de Camargue. Déjeuner typique. Balade maritime et fluviale au départ des Saintes Maries de la Mer - Le Capitaine vous accueille à bord de son bateau et vous fera découvrir la Camargue. Au fil de l'histoire vous comprendrez la légende des Quatre Maries. Oiseaux de marais, "enganes" salicornes, filets de pêcheurs font partie du paysage... Temps libre aux Saintes Maries de la Mer - Les Saintes Maries sont célèbres par la tradition qu'elles ont su conserver, terre d'accueil des gitans, haut-lieu de pèlerinage, tout ce folklore riche en couleur, musique et spiritualité attire beaucoup de visiteurs tout au long de l'année. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 3 : CITE D'AIGUES MORTES – TRAIN TOURISTIQUE

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite découverte de la Cité d'Aigues-Mortes - Découvrez la cité fortifiée voulue par Louis IX pour créer un port royal français ouvert sur la Méditerranée. Déjeuner au restaurant. Visite en petit train touristique du Salin à Aigues-Mortes - Unique en Europe, entre Sel et Mer, au coeur d'une nature sauvage et préservée. Embarquez à bord d'un petit train, qui va vous emmener en voyage à travers les tables salantes avec une halte au Musée du Sel. Temps libre à Aigues-Mortes ou au Grau-du-Roi. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 4 : NIMES – PONT DU GARD

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite guidée de Nîmes la Romaine : les Arènes, l'amphithéâtre romain, le boulevard Victor Hugo, la Maison



Manade

Carrée (extérieur), puis les Jardins de la Fontaine. Déjeuner au restaurant. Visite guidée du site du Pont du Gard. Classé monument historique et inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, le Pont du Gard est une partie de l'aqueduc romain. Haut de 49 mètres, le pont-aqueduc romain est le plus haut du monde et le seul pont antique à 3 étages encore debout aujourd'hui. Avec son musée interactif sur l'histoire de l'aqueduc romain vous serez plongé au coeur du chantier de construction. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 5 : RIZ EN CAMARGUE - ARLES

Petit déjeuner à l'hôtel. Visite libre de la Maison du Riz en Camargue. La Maison du Riz est un endroit pédagogique parlant de l'évolution de la riziculture. Trois espaces ont été créés : un espace consacré au matériel spécifique à la riziculture, un espace dédié au grain de riz et ses différentes étapes de transformation, un coin boutique. La famille Rozière, riziculteurs passionnés, sera heureux de vous y accueillir. Temps libre à Arles. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, visite guidée d'Arles, son théâtre antique et ses arènes. On évoque souvent Arles pour la richesse de son patrimoine antique et roman, ses monuments ins-

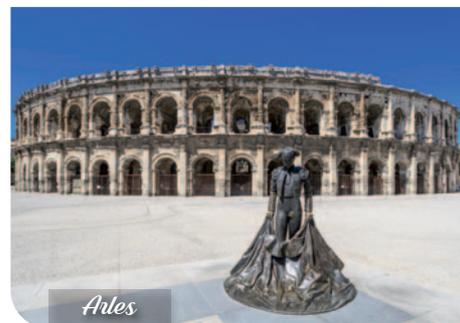
crits au patrimoine mondial de l'Unesco en 1981 dont l'Amphithéâtre romain le Théâtre antique, ... qui sont le départ du chemin d'Arles, l'une des trois voies menant à St Jacques de Compostelle. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 6 : CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner à l'hôtel. Puis départ pour le chemin du retour et déjeuner en cours de route.



Pont du Gard



Arles

6 jours

Du 19 au 24 septembre 2023

Prix par personne : 885 €

Supplément chambre individuelle : 129 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6
- Les boissons soit ¼ de vin et un café aux déjeuners et ¼ de vin aux dîners
- Les visites et excursions prévues au programme
- L'assurance assistance - rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 129 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

Entre Slovénie et Croatie

JOUR 1 : EN ROUTE VERS LA CROATIE – ETAPE A LIDO DI JESOLO

Départ en direction de Bâle – Lucerne – Tunnel du St Gothard – Bellinzona – Milan – Bergamo – Vérone – Arrivée à Lido di Jesolo, sympathique station balnéaire du Nord de Venise. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 2 : ARRIVEE EN ISTRIE – VISITE DES HARAS – INSTALLATION A L'HOTEL

Petit déjeuner. Départ pour la Croatie par Montfalcone – Trieste – A la frontière, rencontre avec votre guide qui vous accompagnera pendant toute la durée du séjour en Istrie. Déjeuner à Lipica et puis visite guidée des célèbres haras (entrée incluse), fondés au 16ème siècle par la famille des Habsbourg. Vous y verrez les lipizzans, magnifiques chevaux de haute-école du célèbre Manège Espagnol de Vienne. En fin d'après-midi, arrivée à Lovran, petit village pittoresque avec ses ruelles dallées, situé près d'Opatija et connu pour ses cerisiers et marronniers. Installation à l'hôtel. Dîner et logement.

JOUR 3 : PARC DE PLITVICE

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ à la découverte du parc de Plitvice. Cet après-midi, vous allez découvrir l'un des plus beaux parcs nationaux d'Europe, classé par l'Unesco dans le Patrimoine Mondial de la Nature, où 16 merveilleux lacs se déversent les uns dans les autres par des chutes et des cascades magnifiques... Ours, loups, cerfs, sangliers, renards font partie de sa faune. En bateau, en train et à pied, au bord des lacs, vous apprécierez d'inoubliables moments de paix... Déjeuner en cours d'excursion. Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 4 : ILE DE KRK - RIJEKA

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour Krk, la plus grande île croate. Visite de la charmante capitale avec sa promenade sur les remparts et ses ruelles dallées descendant vers le port. Déjeuner en cours de route. L'après-midi, arrivée à Rijeka, le plus grand port de la Croatie et la capitale de la région du Kvarner. Visite



Ile de Krk

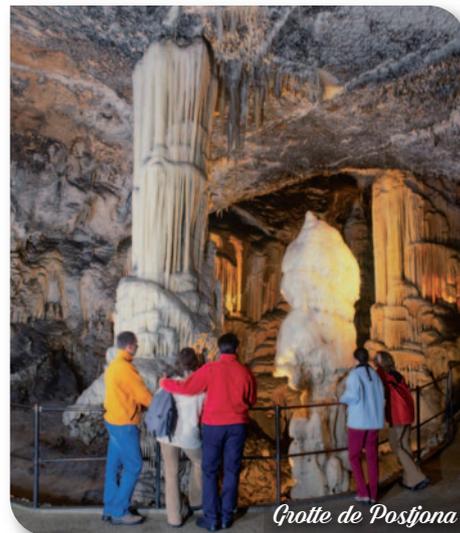
de la vieille ville et de la fameuse forteresse "Trsat", d'où vous profiterez d'une vue superbe... Retour à l'hôtel : dîner et logement.

JOUR 5 : GROTTES DE POSTOJNA – ETAPE A LIDO DI JESOLO

Petit déjeuner à l'hôtel. Puis vous partirez à la découverte des plus belles grottes slovènes : les Grottes de Postojna. D'une longueur totale de 20 kms, vous allez parcourir 5 kms de ce joyau de la nature, à pied et en petit train électrique. Déjeuner à Postojna ou dans les environs et puis départ pour l'Italie jusqu'à Lido di Jesolo. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner à l'hôtel. Puis départ pour le chemin du retour et déjeuner en cours de route.



Grotte de Postojna



Plitvice

6 jours

Du 26 septembre
au 1er octobre 2023

Prix par personne : 849 €

Supplément chambre individuelle : 129 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 3 étoiles à Lido Di Jesolo et 4 étoiles à Lovran en base chambre double
- Tous les repas du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 6
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide accompagnateur du jour 2 au jour 5
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le petit déjeuner jour 1
- Les boissons
- Le supplément chambre individuelle : 129 €
- L'assurance annulation
- Les dépenses personnelles

La Sicile

JOUR 1 : EN ROUTE VERS GENES

Départ en début d'après-midi vers Gênes par Bâle – Lucerne – Tunnel du St Gothard – Lugano – Milan – Tortona – Arrivée au port de Gênes : embarquement à bord du Ferry-Boat pour la traversée vers Palerme – Nuit en cabine interne à 2 couchettes.

JOUR 2 : JOURNEE EN MER – ARRIVEE A PALERME

Petit déjeuner. Journée consacrée à la navigation jusqu'à Palerme. Déjeuner à bord. Arrivée à 19h30 et transfert à l'hôtel. Installation dans les chambres, verre de bienvenue, dîner et nuit.

JOUR 3 : EXCURSION D'UNE JOURNEE CEFALU ET PARC DE MADONIE

Petit-déjeuner. Départ pour Cefalù, pittoresque village de pêcheurs situé au pied d'un haut et imposant promontoire rocheux, riche de petites ruelles et de vues sur la mer, célèbre dans le monde entier pour sa splendide cathédrale. Continuation et visite de la petite ville médiévale de Castelbuono à l'intérieur du parc naturel de la chaîne des Madonie, un lieu de charme en pleine nature. Déjeuner en cours d'excursion. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

JOUR 4 : ETNA ET TAORMINE

Petit déjeuner à l'hôtel. Cette excursion, bien que longue par sa durée et par le nombre de kilomètres à parcourir, ravira tous les amoureux de la nature, de la volcanologie et des panoramas inoubliables. Départ de l'hôtel le matin pour une excursion sur l'Etna avec la montée jusqu'à 1.800 m et visite des cratères éteints des Monts Silvestri. Possibilité de réaliser l'ascension en jeep avec guide de haute montagne jusqu'à 2.900 m (en supplément). Déjeuner en cours d'excursion. Dans l'après-midi, continuation vers Taormine, la merveilleuse ville située sur un promontoire avec une superbe vue sur l'Etna et la Méditerranée. Visite guidée du Théâtre Gréco-romain. Temps libre pour flâner dans les petites ruelles et faire du shopping. Retour à l'hôtel, dîner et logement.

JOUR 5 : EXCURSION EN BATEAU – VISITE DES ILES EOLIENNES LIPARI ET VULCANO

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers le port de Milazzo. Embarquement sur le bateau (sans autocar) à destination de Lipari. Débarquement et visite de l'île en bus (1 heure). C'est



Taormine et l'Etna

la plus grande, la plus peuplée et la plus touristique des îles Éoliennes. Célèbre pour ses carrières d'obsidiennes et de pierre ponce. Traversée Lipari/Vulcano et déjeuner au restaurant. Visite de Vulcano qui offre un spectacle extraordinaire, des plages de sable noir, et d'autres où les fumerolles chauffent la mer au point de vous brûler, une grotte souterraine (la Grotta del Cavallo) et une piscine de Vénus, cadre de bains inoubliables, une vallée des Monstres avec ses rochers aux formes inquiétantes. Puis traversée Vulcano/Milazzo. Reprise de votre autocar et départ vers votre hôtel, dîner et logement.

JOUR 6 : MONREALE ET PALERME – EMBARQUEMENT

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour la visite de Monreale, située à 6 km de Palerme. La cathédrale de Monreale est un des monuments d'architecture normande les plus réussis. C'est une réalisation d'une grande élégance. Continuation vers Palerme et visite à pied du centre historique : le théâtre Massimo, les Quatre-Coins, la place Pretoria, l'église Santa Maria del l'Ammiraglio. Visite d'un marché typique et continuation vers l'imposante cathédrale qui est un monument tout simplement incroyable. On arrive à pied au "Palais des Normands" qui fut tour à tour château fort

romain, forteresse arabe avant de devenir la résidence des rois normands au XIIème siècle. Embarquement pour Gênes (départ vers 23h00). Pension complète à bord.

JOUR 7 : JOURNEE EN MER – ARRIVEE A GENES

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée en mer pour une arrivée à Gênes vers 19h30. Installation à l'hôtel à Gênes ou dans les environs : dîner et logement.

JOUR 8 : CHEMIN DU RETOUR

Petit déjeuner. Puis chemin du retour avec déjeuner libre en cours de route.

8 jours

Du 14 au 21 octobre 2023

Prix par personne : 1099 €

Supplément chambre individuelle (nombre limité) : 145 €

Le prix comprend

- Le transport en autocar grand tourisme
- L'hébergement en hôtel 4 étoiles en base chambre double
- La traversée de Gênes à Palerme aller-retour avec logement en cabine double interne
- Les taxes portuaires en vigueur
- Les dîners et les déjeuners au restaurant self-service à bord du bateau avec 50cl d'eau comprise
- Les dîners aux hôtels avec ¼ de vin et ½ eau minérale compris
- Les déjeuners au restaurant avec ¼ de vin et ½ eau minérale compris dont un déjeuner typique à Palerme
- Les visites et excursions prévues au programme avec un guide accompagnateur du jour 2 au jour 6
- L'assurance assistance – rapatriement

Le prix ne comprend pas :

- Le déjeuner jour 8
- Les autres boissons que celles mentionnées
- Le supplément chambre individuelle : 145 €
- Le supplément cabine extérieure sur le bateau aller et retour
- Les dépenses personnelles



Lipari

LISEZ BIEN CECI AVANT VOTRE INSCRIPTION

Le fait de s'inscrire a un de nos voyages, implique l'acceptation totale et sans restriction des conditions énoncées ci-dessous.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conformément aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, les dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Dès lors, à défaut de dispositions contraaires figurant au recto du présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable, visée par l'article R211-5 du Code du tourisme. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et/ou mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

LES EXPRESS SUNDGOVIENS ont souscrit auprès de GENERALI IARD Zee Prille Will – 75456 PARIS CEDEX 9 un contrat d'assurance garantissant sa Responsabilité Civile Professionnelle.

EXTRAIT DU CODE DU TOURISME.

Article R.211-3 : Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours dont lien à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur définit à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité.

Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R.211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectuée par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a) de l'article L.141-3, ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

Article R.211-4 : Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- Les prestations de restauration proposées ;
- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix
- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R.211-18.

Article R.211-5 : L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-6 : Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaires dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour
- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- Les prestations de restauration proposées ;
- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou

le séjour ;

- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;
- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur
- L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :
 - a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4 ;
- L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 : L'acheteur peut éder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R.211-8 : Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 : Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
 - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.
- Article R.211-10 :** dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.
- Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 : Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
 - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs variables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.
- Ces Conditions Générales de Vente ne dispensent pas le voyageur de prendre connaissance des Conditions Particulières de Vente de l'organisateur du voyage.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE INSCRIPTIONS

Pour être considérée comme définitive, toute inscription doit être accompagnée d'un versement :

- De la totalité du montant du voyage pour les voyages de 1 jour, ainsi que pour tous les autres voyages dont l'inscription se fait à moins de 21 jours.
- D'un acompte de 30 % par personne inscrite pour les voyages de plusieurs jours.
- Le solde du voyage doit être réglé au plus tard 21 jours avant la date du départ.

Le paiement est possible par carte bancaire, espèces à hauteur de 1000 euros maximum, chèque bancaire et chèque vacances

Pour tout versement par correspondance, il est recommandé de préciser le voyage auquel ce versement est attribué.

PRIX

COMPOSITION

Nos prix sont établis sur la base des tarifs hôteliers, des prix de transport et des coûts de change en vigueur à la date du 1er janvier 2023 et tiennent compte du coût du transport lié notamment au coût du carburant, des taux de changes appliqués au voyage ou au séjour concerné et des taxes de séjour en vigueur.

Les prix comprennent :

- Le voyage en autocar et tous les autres moyens de transport énumérés dans le programme.
- Les prestations hôtelières sur la base de chambre double, tous les repas mentionnés, les taxes et services.
- Les repas mentionnés dans le programme
- Une assurance de base assistance / rapatriement.

Ne sont pas compris :

- Les boissons (sauf certains cas), les extras personnels, les pourboires.
- Le supplément en chambre individuelle

CLAUSES DE REVISION DES PRIX

- Pour les voyages concernés par la présente clause de révision des prix, notre brochure ou nos prospectus indiquent les données économiques dont la variation est susceptible d'entraîner une révision de nos prix en précisant, le cas échéant, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement de nos prix, le montant des taxes et redevances ou bien la date à laquelle ces données ont été prises en considération. En ce cas, la variation du montant des taxes et redevances et/ou du coût du transport sera intégralement répercuté dans nos prix, ainsi que tous surcoûts avancés par nous en cas de force majeure.
- La réperçusion sera intégrale en cas de variation du taux de change de la ou des devises concernées, sauf exception indiquée, sur le montant total de nos prix.

- Pour les clients déjà inscrits, la révision à la hausse du prix de leur voyage ou séjour ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date de leur départ, tel que l'art. L211-12 du code du tourisme le prévoit.
- Un erreur d'impression étant possible, les prix ainsi que les dates de voyages sont reconfirmés lors de l'inscription.

- En cas de refus, l'acheteur peut, après avoir informé le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ou accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur. Un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

REDUCTIONS FANTAS

A condition de partager la chambre avec deux personnes payant plein tarif :
Jusqu'à 3 ans : gratuit
De 3 à 6 ans : réduction de 25 %
De 6 à 10 ans : réduction de 20 %

PLACES

Elles sont attribuées par ordre d'inscription. Un bon conseil : inscrivez-vous le plus tôt possible et vous obtiendrez plus facilement vos fauteuils préférés. Cependant, exceptionnellement et pour des raisons de santé de nos clients, nous pouvons être amenés à définir l'attribution d'une place avec celui-ci sans tenir compte de l'ordre d'inscription.

PRISE EN CHARGE

L'heure et le lieu de départ vous parviendront par courrier quelques jours avant le départ du voyage.

CHAMBRES

Nos prix sont calculés sur la base d'un logement en chambre pour deux personnes.

Lors de l'inscription, il sera tenu compte, dans la mesure du possible, des demandes de chambres que les voyageurs désirent occuper (chambre individuelle, chambre grand lit, à deux lits et chambre à partager)

Chambre individuelle : le supplément pour chambre individuelle ne nous engage que dans la mesure où nous pouvons en obtenir des hôteliers. En effet, leur nombre est toujours limité par rapport aux chambres à deux lits. Nous ne pouvons être tenus pour responsable de leur confort, lequel est bien souvent inférieur à celui des chambres doubles (équipement, situation, ...) malgré le supplément exigé par l'hôtelier. En cas d'impossibilité de fournir des chambres à un lit, le supplément acquitté à cet effet sera remboursé en fin de voyage proportionnellement à la non fourniture de ce service et le voyageur se verra attribuer une chambre à deux lits à partager avec une autre personne.

Chambre à partager : les inscriptions en chambre à partager sont acceptées sous réserve que d'autres personnes en manifestent le même désir. Sinon le voyageur concerné devra acquitter le supplément pour chambre individuelle.

Chambre triple : un logement en chambre triple peut être envisagé mais non garanti formellement. Souvent la chambre triple sera une chambre double dans laquelle l'hôtelier aura ajouté un 2ème ou 3ème lit (type lit de camp) ou même un canapé au détriment de l'espace et du confort, surtout lorsqu'il s'agit de 3 adultes. Les voyageurs désirant utiliser une chambre triple malgré ces réserves, ne pourront prétendre à aucune réduction, ni indemnité, en cas de non satisfaction.

Bain douche : le terme de « bain ou douche » signifie que la chambre est équipée, soit d'une salle de bain, soit d'une douche privée suivant les possibilités de l'hôtel. Aucun remboursement ne sera accordé si le logement obtenu est avec douche au lieu du bain ou vice-versa.

L'appellation pension complète comprend le logement, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner.

L'appellation demi-pension comprend le logement, le petit-déjeuner et un repas principal par jour : déjeuner ou dîner. Ces prestations peuvent être fournies aux cours d'une excursion, dans un restaurant local ou à l'hôtel étape. Tous les hôtels présentés dans ce programme sont classés selon les normes de leurs pays et ne sont pas normées françaises. Pour certains de nos voyages, le nom des hôtels est mentionné à titre indicatif et nous nous réservons le droit de les remplacer par des hôtels de catégorie similaire ou supérieure en cas de nécessité.

BAGAGES

Les bagages en soutes font l'objet de tous nos soins et sont acceptés sur la base d'une valise de dimension normale par personne. Chaque voyageur bénéficie du transport gratuit de ses bagages qui restent sous son entière responsabilité. En aucun cas, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, vol ou détérioration. Il est demandé aux voyageurs de fixer une étiquette nominative sur ses bagages et de s'assurer de leur embarquement dans les soutes avant chaque départ. De même pour les bagages à main situés à l'intérieur du véhicule, en aucun cas, notre responsabilité ne saurait être engagée en cas de perte, vol ou détérioration.

FORMALITES

Les formalités seront précisées au moment de l'inscription pour les personnes de nationalité française. Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou tuteurs doivent être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport et d'une autorisation de sortie du territoire visée par le commissariat de police ou la mairie. Le prix du voyage ne pourra en aucun cas être remboursé pour la non-conformité des documents administratifs demandés (carte nationale d'identité, passeport, visa, vaccins obligatoires). Les noms et prénoms figurant sur le titre de transport doivent être identiques aux noms et prénoms figurant sur la carte d'identité ou le passeport du voyageur. Nous ne pouvons supporter en aucun cas,

les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait un voyageur de présenter un document requis. Nous invitons les personnes de toute autre nationalité à se rapprocher des autorités compétentes.

MODIFICATION DU VOYAGE

Nous tiénerons soit établis avec beaucoup de soin. Toutefois, nous nous réservons la possibilité de modifier un parcours ou une étape si des circonstances imprévues nous y obligent.

Si le voyage comprend un circuit ou un programme défini, il pourra être fait dans un autre sens que celui prévu initialement ou dans un ordre différent si ces modifications nous paraissent importantes pour de raisons météorologiques, de sécurité mais également dues à des grèves ou tout autre événement indépendant de notre volonté.

Dans le cas où, avant le départ, le voyage est modifié sur des éléments essentiels, le client pourra mettre fin à sa réservation dans un délai de 8 jours après information, et obtenir la restitution de la totalité des sommes déjà versées ou pourra participer au voyage Dans ce cas il sera informé des changements apportés et de la diminution ou de l'augmentation de prix que ceux-ci entraînent.

Toute modification intervenant après le départ ouvrira droit à une demande de remboursement pour le client dans le cas où cette modification porte sur des éléments essentiels du voyage. Dans la mesure où il est proposé des prestations de qualité égale ou supérieure en remplacement des prestations prévues, le client ne peut réclamer ni remboursement, ni dommages et intérêts.

Les modalités de réclamations doivent être faites sur place auprès du représentant de l'organisateur sur place et confirmées par tout moyen d'en obtenir accusé de réception dans les meilleurs délais et au plus tard 3 jours après le retour conformément à l'art. R211-6 du code du tourisme après de EXPRESS SUNDGOVIENS – 89, rue André Malraux – 68210 BALLERSDORF

ASSURANCES

Nous avons souscrit auprès du cabinet CEGEFO CAS un contrat EURO ASSISTANCE N° 53789860 couvrant les risques suivants :

ASSURANCE ANNULATION : un contrat a été souscrit pour couvrir les clients contre les risques d'annulation. Pour bénéficier de cette garantie un supplément par personne est à payer. Une convention comprenant les risques couverts, ainsi que les modalités de remboursement, vous seront adressées avec inscription. Le montant est à payer à l'inscription et l'est pas remboursable. L'assurance annulation ne peut être souscrite en cas d'inscription au voyage inférieure à 30 jours du départ.

ASSURANCE BAGAGES : un contrat a été souscrit pour garantir vos bagages, objets et effets personnels, hors de votre Domicile ou résidence secondaire contre : le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport à concurrence de 750 euros

DECLARATIONS A L'ASSURANCE : Dans les 2 jours ouvrés, à partir du moment où vous avez connaissance du sinistre pour la garantie « Bagages et effets personnels » en cas de vol et dans les 5 jours pour tous les autres cas, l'assuré lui-même ou toute personne agissant en votre nom devez adresser votre déclaration de sinistre à

EUROP ASSISTANCE – Service Indemnisations – 1, rue de la Bonne-lettre – 92633 GENNEVILLE CEDEX – Fax : 01.41.85.85.61 – Mail: slv@europ-assistance.fr

En cas de non-respect de ce délai le client peut perdre pour ce sinistre le bénéfice des garanties du contrat si l'assurance peut établir que ce retard lui a causé préjudice.

En cas d'annulation pour maladie, la date d'annulation prise en compte par l'assureur est celle à laquelle la maladie a été médicalement constatée

ASSURANCE ASSISTANCE : un contrat a été souscrit un accord pour vous couvrir contre certains risques lors du voyage. Cette assurance est comprise dans tous les voyages de plus d'un jour. Ce contrat prévoit les prestations suivantes :

Assistance aux personnes en cas de maladie ou de blessure
Frais médicaux
Assistance en cas de décès
Assistance voyage

Pour toutes souscriptions d'assurances des fascicules reprenant en détail le tableau des montants de garanties, la prise d'effet et la durée des garanties, les informations générales, les dispositions générales et le cadre du contrat seront à nos clients.

IMPORTANT : les clients effectuant un voyage ou un séjour au sein des pays de la C.E.E. sont priés de retirer la carte européenne d'assurance maladie auprès de la Caisse Primaire dont il dépend, ceci afin d'accélérer le remboursement des frais médicaux en cas de sinistre à l'étranger.

ANNULATION DU FAIT DU VOYAGEUR

En cas d'annulation par le voyageur pour quelque motif que ce soit, les pénalités retenues sur le prix total du voyage sont les suivantes :

ANNULATION SURVENANT	MONTANT DES FRAIS
+ de 30 jours avant le départ	20 € TTC
De 30 à 21 jours avant le départ	25 % du prix du voyage
De 20 à 8 jours avant le départ	50 % du prix du voyage
De 7 à 2 jours avant le départ	75 % du prix du voyage
- de 2 jours avant le départ	90 % du prix du voyage

Si le voyageur ne se présente pas au lieu de départ fixé pour quelque cause que ce soit, ou abandonne le circuit en cours de route : aucun remboursement.

ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Nous nous réservons le droit d'annuler un départ en groupe qui ne réunirait pas un nombre suffisant de participants. Tous nos voyages sont réalisables avec un minimum de 20 participants, l'insuffisance du nombre de participants peut entraîner l'annulation de ces voyages. Cette éventualité ne saurait être inférieure à 21 jours. Dans le cas où l'organisateur se trouverait obligé de modifier tout ou une partie de son programme, en raison de force majeure, cas fortuits ou faits de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat de voyage, le voyageur ne bénéficierait que du remboursement intégral des sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées à l'exclusion de tous dommages ou intérêts. Le simple remboursement de la somme versée décline l'organisateur de tout engagement et l'exempte de toute indemnité.

LITIGES ET JURIDICTION

Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par courrier recommandé à EXPRESS SUNDGOVIENS – 89, rue André Malraux – 68210 BALLERSDORF et ce dans un délai maximum de 30 jours après le retour du voyage. Aucun remboursement ne peut être accordé pour toute réclamation non utilisée du fait du voyageur. En cas de litige, le Tribunal de MULHOUSE est compétent, sans restriction ni dérogation à cette clause de juridiction.

MENTIONS LEGALES

EXPRESS SUNDGOVIENS SAS au capital de 80 000 euros
Siège social : 89, rue André Malraux – 68210 BALLERSDORF – Tél. 03.89.25.02.82 – email: info@express-sundgoviens.fr
Immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : ATOUT FRANCE, 79 rue de Cléchy 75009 PARIS sous le numéro IN 068110013 Siret : 945 950 970 TVA/CE : FR794595970 – CODE APE : numéro 4939A – GARANT (caution financier) : GROUPEMA CAUTION – 126 RUE DE LA PIAZZA – 93199 NOISY LE GRAND CEDEX – Compagnie d'Assurance Responsabilité Civile professionnelle transport de voyageurs et vente de voyages et séjours à forfaits : GENERALI IARD – 2 RUE PILLET-WILL – 75456 PARIS CEDEX 09

**Profitez
de nos réductions
groupes
pour toute inscription
dans notre catalogue !**

De 10 à 15 personnes : 4 % de réduction *

De 16 à 20 personnes : 5 % de réduction *

De 21 à 25 personnes : 6 % de réduction *

* sur le prix de base (hors chambre individuelle et assurances)



**Faites
plaisir !**

Offrez des bons cadeaux
à ceux que vous aimez !



**Demandez
un devis
personnalisé !**

Vous êtes un groupe (association, CE, école, famille)
et souhaitez organiser une excursion ou un séjour,
confiez-nous votre projet !

Nous vous proposons des devis personnalisés
et des offres « clés en main » en tenant
compte de vos souhaits et de votre budget.



Le plaisir de voyager !

Autocars **g**ast

Express Sundgoviens

1, rue du 17 février - 68210 BALLERSDORF

Tél : 03 89 25 02 82 - Fax : 03 89 25 19 58

infos@express-sundgoviens.fr - www.express-sundgoviens.fr



NOTRE SOCIETE s'engage dans une démarche volontaire de réduction des émissions de CO2 (Signataire de la charte CO2)

